



« Afin que nos Centres de Beauté soient reconnus d'intérêt général, et que les dons donnent droit à déduction fiscale, nous avons créé une entité séparée de l'association CEW appelée "LES CENTRES DE BEAUTE DE CEW FRANCE". Votre adhésion à cette entité ne pouvant être automatique, vous devez exprimer par écrit la volonté d'y adhérer. **La cotisation pour cette 2eme association est gratuite** pour les membres de CEW. D'un côté, l'association CEW, telle que vous la connaissez, reçoit vos cotisations, exerce son activité de réseau professionnel et accompagne les CENTRES DE BEAUTE. D'un autre côté, les CENTRES DE BEAUTE DE CEW France, reçoivent des dons défiscalisables d'entreprises, d'institutions et de particuliers, qui lui permettent d'exister et de se développer »,
Francoise Montenay, Présidente du CEW France et des Centres de Beauté de CEW France.

ADHESION AUX CENTRES DE BEAUTE DE CEW France

Je soussigné(e) :

Né(e) le (facultatif) :

Nationalité (facultatif) :

Demeurant :

déclare être intéressé(e) par la réalisation de l'objet de l'association "Les Centres de Beauté de CEW France", déclare avoir pris connaissance des statuts de cette association et adhère à cette association en qualité de membre actif.

Fait à Le

Signature :

Si vous acceptez d'adhérer aux Centres de Beauté de CEW FRANCE, merci de retourner ce document complété par mail à : cew-france@cew.asso.fr, ou par courrier à : Centres de Beauté C.E.W France, 60 Av Charles de Gaulle 92522 Neuilly S/Seine

MERCI POUR VOTRE ADHESION

www.cew.asso.fr